

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation Nationale

Paris, le 24 novembre 2016

Lettre ouverte

Madame la Ministre,

Les personnels des lycées de l'éducation prioritaire sont actuellement mobilisés, ils seront de nouveau en grève le mardi 29 novembre à l'appel de l'intersyndicale SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action et SUD éducation.

La carte de l'éducation prioritaire imposée en 2014 a évincé les lycées. Nous avons alerté alors sur les difficultés que connaissent ces lycées et avons continué à demander leur maintien dans l'éducation prioritaire.

La situation des lycées n'est pas différente de celle des collèges. Les difficultés économiques, sociales et au final scolaires sont aussi présentes dans les lycées. De ce fait, ils ont toute leur place dans l'éducation prioritaire : les moyens investis le sont au service d'une meilleure justice sociale.

Nous vous demandons, de façon urgente, l'extension des clauses de sauvegarde à tous les collègues mais aussi aux moyens accordés aux lycées de l'éducation prioritaire pour les rentrées prochaines. C'est indispensable afin d'améliorer les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves. Ces annonces doivent être faites rapidement et donner lieu lors du CTM du 15 décembre à des engagements précis sur des moyens fléchés « éducation prioritaire » assortis d'une limitation indispensable des effectifs par classe.

Il faut dans le même temps ouvrir la discussion sur la construction d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées généraux, technologiques et professionnels, établie sur des critères nationaux et transparents, et sur la base des besoins des établissements.

Veillez agréer, Madame, l'expression de notre haute considération,

Edith BOURATCHIK
SNFOLC

Patrick DESIRE
CGT Educ'action

Frédérique ROLET
SNES-FSU

Philippe MARTINAIS
SUD EDUCATION

Sigrid GIRARDIN
SNUEP-FSU

Benoît HUBERT
SNEP-FSU

Christian LAGE
SNETAA- FO